

104

PEUGEOT

5





Sportive, nerveuse et colorée, la 104 "S" vient compléter la gamme des 104 5 portes. Équipée du moteur de la 104 "ZS" (66 ch DIN à 6 200 tr/mn - 47,5 kW à 6 200 tr/mn) et de trains AV et AR adaptés, elle peut atteindre la vitesse de 155 km/h. Sa tenue de route est remarquable grâce aux barres anti-devers à l'AV et l'AR et son freinage assisté est à double circuit. On retrouve avec plaisir dans la 104 "S" la planche de bord de la 104 "ZS", le volant type compétition et le compte-tours garant précieux du régime moteur.



Pour la sécurité,
les ceintures à enrouleur
et les appuis-tête sur les sièges AV;
pour le confort,
les dossiers AV inclinables,
les accoudoirs de portes
et les cendriers à l'AV et à l'AR;
pour l'agrément,
la moquette à l'AV et le tissu
des sièges à bandes
transversales qui apportent
une note colorée dans l'habitacle
et enfin, pour les bagages,
un chargement aisé
par la cinquième porte
à ouverture assistée.
Les nouvelles roues,
le bas de caisse et les encadrements
de vitres soulignés en noir
affinent encore la ligne
de la carrosserie
et accentuent le caractère
sportif de cette berline.
On se doit d'être exigeant
avec la 104 "S".
Elle offre dans sa catégorie :
confort, équipement,
nervosité et sécurité.

104 S



Carrosserie et généralités	Coque autoportante en tôle d'acier traitée anti-corrosion par électrophorèse - 5 places - Longueur HT : 3,62 m - Largeur HT : 1,52 m - Hauteur à vide/en charge : 1,40/1,32 m - Empattement : 2,42 m - Volume total du coffre : mini/maxi : 273/1.078 dm ³ - Réservoir carburant : 40 l - Poids à vide en ordre de marche/Poids total autorisé en charge : 800/1.215 kg - Capacité de remorquage maxi (dans la limite du P.T.R.) : 900 kg.	
Mécanique	Embrayage à diaphragme - Butée de débrayage à billes - Traction AV - 4 vitesses synchronisées et marche AR - Boîte/Pont disposé transversalement sous le bloc-cylindre - Arbres de roues à joints homocinétiques tripodes - Suspension par ressorts hélicoïdaux et amortisseurs Peugeot hydrauliques télescopiques à double effet - Barre anti-devers AV et AR - 4 roues indépendantes - Pneus : 145 SR 13 - Roue de secours sous capot moteur - Direction à crémaillère - Rayon de braquage HT : 5,07 m - Freins à disque à l'AV, à tambour à l'AR - Freinage avec assistance par Mastervac - Double circuit - Compensateur - Équipement électrique : 12 volts. Alternateur triphasé 500 W.	
Moteur	Moteur 4 cylindres disposé transversalement entre les roues AV - incliné de 72° vers l'AR - Super-carré - Bloc en aluminium coulé sous pression - Chemises amovibles humides - Arbre à cames en tête - Vilebrequin à 5 paliers - Ventilateur électrique.	
	Carburateur	Double corps
	Alésage-course	72 x 69
	Cylindrée	1.124 cm ³
	Rapport volumétrique	9,2/1
	Puissance fiscale	6 CV
	Puissance maxi ISO	47,5 kW à 6.200 tr/mn
	Puissance maxi DIN	66 ch à 6.200 tr/mn
	Couple maxi ISO	8,1 daN à 4.000 tr/mn
	Couple maxi DIN	8,5 mkg à 4.000 tr/mn
	Vitesse	155 km/h

Équipement

Lave-glace électrique
 Essuie-vitre à 2 vitesses
 Soufflerie de climatisation à 2 vitesses
 Glaces latérales galbées
 Glaces AV et AR descendantes
 Ceintures de sécurité AV à enrouleur
 Miroir de courtoisie
 Totalisateur journalier
 Témoin de frein à main et de niveau de liquide de frein
 Montre électrique
 Rétroviseur jour et nuit
 Allume-cigarettes
 Cendriers à l'AV et à l'AR
 Accoudoirs de portes AV et AR
 Sécurité "enfants" aux portes AR
 Moquette AV
 Compte-tours
 Dossiers AV inclinables
 Appuis-tête AV
 Volant sport
 Éclairage des commandes de climatisation
 Phares et codes à iode
 Lunette AR chauffante

Options

Peinture métallisée
 Glaces teintées avec pare-brise en verre feuilleté teinté
 Jantes en alliage léger
 Essuie-vitre de lunette AR

Consommations conventionnelles (en litres au 100 km)

A 90 km/h	6,1
A 120 km/h	8,4
En ville	9,2

PEUGEOT

1979



Les descriptions et caractéristiques des modèles ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent subir des modifications sans préavis.
 Certaines spécifications et certains véhicules n'étant pas commercialisés dans tous les pays, veuillez consulter votre Concessionnaire.
 Ceintures de sécurité AR en option. Obligatoires en France à compter du 1/10/78.